

Question orale de Kattrin Jadin au vice-premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie des Bâtiments, sur "les expropriations projetées dans le cadre de la reconstruction de la prison de Verviers"

Kattrin Jadin (MR): Monsieur le ministre, ma question date du lendemain de celle déposée par M. Frédéric. Nous avons les mêmes interrogations puisque cela fait de nombreuses années que nous vous interrogeons, vous ou votre prédécesseur ou encore le ministre de la Justice, sur l'avenir de la prison de Verviers. Nous sommes évidemment très heureux que des décisions aient été arrêtées dans le cadre du Masterplan Ter et qu'enfin nous nous décidions à recréer quelque chose dans le centre de Verviers. Nous sommes tous d'accord: c'est très important pour rendre du dynamisme et de l'engouement à cette ville qui en a vraiment besoin. La reconstruction de la prison de Verviers pourra y participer à sa manière.

À la suite d'un recommandé adressé le 12 janvier par la Régie des Bâtiments, dont j'ai eu écho tout comme mon collègue Frédéric, la décision de reconstruction sur le site de Verviers s'inscrit dans la logique du projet de réaménagement des lieux. Croyant qu'il s'agissait à la base d'exproprier deux ou trois maisons, les citoyens concernés s'inquiètent, alors que d'autres redoutaient de recevoir le même recommandé. À l'heure actuelle, aucune somme n'a été proposée aux citoyens en contrepartie de cette expropriation.

Monsieur le vice-premier ministre, mes questions sont à peu près les mêmes que celles formulées par mon collègue. Quelles sont les principales raisons de ces deux, voire trois expropriations, si pas davantage? Et ne me répondez pas simplement que c'est la prison! Doit-on s'attendre à d'autres expropriations? Dans l'affirmative, à quel moment? Quand serez-vous en mesure de chiffrer une contrepartie pour les personnes expropriées? Je sais que c'est le Comité d'acquisition d'immeubles qui est en charge de cette évaluation mais encore faut-il qu'il ait reçu mission de la Régie des Bâtiments. Est-ce le cas? Les habitants concernés se plaignent notamment du peu d'informations reçues de la part de la Régie des Bâtiments.

Comment peut-on mieux les informer et, à l'avenir, essayer de prévenir des inquiétudes parfois légitimes? Une meilleure information prévient les inquiétudes.

Jan Jambon, ministre: Monsieur le président, chers collègues, les expropriations prévues sont effectivement indispensables afin de permettre la création d'une nouvelle rampe d'accès au site, répondant aux besoins d'une prison moderne ainsi qu'à son chantier de construction.

Certaines expropriations ont également pour but de permettre à la future prison de répondre aux nouvelles normes de sécurité, ceci à la demande du SPF Justice, mais également du quartier et de ses habitants. Je peux vous confirmer qu'aucune autre expropriation n'est prévue.

Une réunion d'information s'est tenue le 22 février 2018 avec les riverains concernés par les expropriations. Tous les acteurs du projet étaient présents afin de répondre à toutes leurs questions. Les riverains n'étant pas concernés par les expropriations ont quant à eux été informés du projet par courrier.

D'autres réunions de concertation seront encore organisées dans les prochains mois, suite aux avancées importantes du dossier.

Une lettre à destination des riverains leur sera bientôt envoyée afin de les informer de la suite de la procédure. En septembre 2018 seront fixés les montants exacts de la valeur des biens de chacun des riverains. Après l'annonce de ces prix, les personnes expropriées disposeront d'au minimum six mois pour quitter leur logement. Nous essayons actuellement de vérifier dans quelle mesure ce délai pourrait être allongé. Le calendrier prévoit que les biens expropriés ne devront de toute façon pas être libérés avant la fin mars 2019.

Katrin Jadin (MR): Je remercie le ministre pour ses réponses. Je pense qu'il est important de mener une politique de coordination dans le cadre de cette nécessaire expropriation pour cause d'utilité publique qui, comme je l'ai dit, se fait sur demande et pour le compte de la Régie des Bâtiments, elle-même sous tutelle du SPF Finances. Une politique mieux coordonnée permettra de mener à bien ce projet et de rassurer les habitants concernés.

Il faut maintenir la pression par rapport aux impératifs de la Régie des Bâtiments, mais il faut aussi beaucoup de compréhension par rapport aux personnes qui doivent être expropriées.

J'espère, en tout cas, que nous pourrons avancer dans les délais impartis et avec la diligence qui s'impose.